



La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de l'Aveyron (FDSEA 12) est le syndicat agricole majoritaire du département depuis plus de 60 ans. Elle regroupe 5 100 adhérents agriculteurs, actifs et retraités, dont elle défend les intérêts sur le plan individuel et collectif. Au service des agriculteurs, la FDSEA offre à ses adhérents les conseils, l'expertise, l'information et le soutien nécessaires pour qu'ils puissent exercer leur métier dans les meilleures conditions. La FDSEA œuvre aussi pour faire du monde rural un espace vivant pouvant s'appuyer sur des agriculteurs nombreux, soucieux de pérenniser sur leur territoire une dynamique économique, empreinte de respect des terroirs et de l'environnement.

www.fdsea12.fr
www.facebook.com/FDSEA12
www.twitter.com/FDSEA12

Tour d'actualités :

L'agriculture aveyronnaise en danger !

L'avenir de l'agriculture aveyronnaise est très incertain.

De nombreuses charges, pèsent sur nos exploitations. De nouvelles contraintes vont être mises en place. Combien de temps nos éleveurs aveyronnais pourront faire face et subsister face à tant d'excès.

De nombreux sujets nous préoccupent :

- La hausse des charges : alimentation animale, bâtiments, gaz, gazole non routier, engrais, matériel, services d'entretien, SMIC... Tous les facteurs de production agricoles sont à la hausse ou flambent littéralement ! La mise en place de la loi EGAlim 2 répondra-t-elle à l'objectif de protéger la rémunération des agriculteurs ?
- Prédation : augmentation de population de vautours, inquiétude des éleveurs concernant leurs troupeaux,... Nous attendons de l'Etat une prise de position pour la mise en place de régulation de l'espèce. Dernièrement, un vautour a été trouvé mort dans un nid, il s'avère qu'il était porteur du virus de la grippe aviaire, combien en sont affectés, quels risques pour nos élevages ?
- Mise en place d'un nouveau système de suivi des parcelles en temps réel : le Ministère de l'Agriculture nous a fait savoir la mise en place dès juillet 2022, du nouveau système de contrôle des couverts végétaux appelé le Monitoring. Même si 2022 sera une année test, sans répercussions pour les agriculteurs, nous sommes farouchement dubitatifs sur la fonctionnalité d'un tel système surtout en Aveyron.
- Crainte d'une sécheresse et de restriction des usages de l'eau pour l'irrigation .

Face à ces problématiques, et à l'approche des élections législatives la profession agricole souhaite rencontrer les candidats afin de connaître leurs positions sur l'agriculture et afin d'échanger sur notre vision du secteur agricole.

Hausse des charges, la situation économique pour l'agriculture est alarmante et urgente !

Selon l'INSEE, « en mars 2022, les prix agricoles à la production sont en hausse de 26,8 % par rapport à ceux de mars 2021. Cette hausse, due en particulier à l'envolée des prix des céréales, est inédite : la plus forte hausse sur un an enregistrée jusque-là était de +26,1 % en mars 2008.

Cette hausse des prix des céréales impacte fortement le revenu des éleveurs qui doivent de surcroît faire face à toutes les autres charges (carburant, matériels, entretien matériel, intrants ...)

Face à ce constat nous sommes conscients des dangers pour l'élevage, cette crise inflationniste n'est pas près de s'arrêter. Nous notons une légère augmentation des prix de vente de nos animaux mais qui ne couvre pas la hausse des charges. Notre organisation a rouvert les négociations avec la grande distribution, mais qu'il s'agisse des produits laitiers (lait de vache, de chèvre ou de brebis), les industriels se heurtent au diktat de la distribution et des prix toujours plus bas pour sauvegarder le pouvoir d'achat. Le problème est encore plus accentué sur les produits bio et produits sous cahiers des charges sans OGM.

Le plan de résilience annoncé par le gouvernement notamment l'aide à l'alimentation animale dont nous sommes toujours en attente de la validation par l'Europe ne répond pas à la crise subie. A l'heure actuelle, nous avons la certitude que l'enveloppe sera insuffisante pour compenser ces hausses de charges et nous travaillons pour que le retour soit significatif pour nos fermes.

Nous appelons à une prise de conscience non seulement des pouvoirs publics mais aussi de l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire de l'amont à l'aval. Il faut collectivement trouver des solutions.

Tout d'abord, la loi EGAlim doit s'appliquer ! Nous demandons la révision effective et immédiate des coûts de production dans les contrats et surtout nous demandons à conclure rapidement les négociations commerciales, réouvertes depuis maintenant près de deux mois. Il n'est pas admissible - alors que les distributeurs se sont engagés à travers une charte initiée par les pouvoirs publics – que les enseignes continuent de gagner du temps pour ne pas boucler les négociations

Pour la FDSEA, il y a danger pour le revenu des agriculteurs mais aussi pour la continuité de la production agricole et la capacité à fournir les biens alimentaires au quotidien pour nos concitoyens.

Nous allons bien sûr nous battre aussi pour de nouvelles compensations car ce que nous avons obtenu jusqu'à présent est loin de nous satisfaire et de compenser ces hausses de charges. Tous les experts s'accordent à dire que la spirale inflationniste va encore durer.

La viabilité, la vivabilité et l'avenir des exploitations agricoles sont remises en question ainsi que le renouvellement des générations.

Prédation

Dernière information

La semaine dernière, un vautour a été retrouvé mort dans un nid. Il s'avère qu'il était porteur du virus de la grippe aviaire. En ce qui concerne le monde agricole, lorsqu'un élevage est touché par un cas, c'est l'ensemble des animaux qui est abattu. C'est la raison pour laquelle nous demandons que les animaux domestiques comme sauvages soient traités de la même façon.

C'est le cas de l'exploitation de canards où 14 000 animaux ont été tués. Suite à ce constat c'est tout un secteur qui entre en zone de contrôle règlementée avec notamment des mesures sanitaires et de restrictions de mouvements de volailles et autres oiseaux détenus. Que ce soit pour un élevage professionnel ou domestique.

Si le vautour véhicule le virus le risque pour nos élevages est élevé et la contamination peut se répandre de manière exponentielle.

Vautours : une situation qui se dégrade d'année en année !

Cela fait quelques temps que nous alertons les services de l'Etat sur l'augmentation significative de la population des vautours sur les dernières années. Les plaintes d'agriculteurs se multiplient pour des problèmes d'attaques sur troupeaux ovins, bovins, équins,

Des populations de vautours fauves multipliées par 4 en 10 ans !

En Aveyron, les derniers chiffres officiels attestent d'une population dynamique et en constante augmentation. Selon la LPO Grands Causses, de 200 couples présents en 2010, nous sommes passés à 742 couples en 2020. Soit environ 80 couples de plus tous les ans. Il faut rajouter à ces effectifs, les jeunes et vieux oiseaux non comptabilisés dans le nombre de couples.

Nos demandes : régulation et indemnisation !

Nous demandons la mise en place d'un plan de maîtrise et de régulation des populations en vue de retrouver un équilibre, mais aujourd'hui avec la prolifération et le fait que le vautour soit porteur de grippe aviaire, cela remet en cause les équilibres de la faune sauvage et des systèmes d'élevage avicole.

Nous ne sommes pas opposés à la présence de ces animaux qui ont une place dans la chaîne alimentaire dans notre département, il faut simplement retrouver une situation équilibrée et sereine.

Enfin, lorsqu'une attaque sur animaux vivants est avérée, une indemnisation doit être accordée aux éleveurs.

Mise en place du suivi des surfaces en temps réel

Voté par les députés européens le 23 novembre 2021, le système de suivi des surfaces devrait être opérationnel en 2023 ou au plus tard en 2024 s'il y a trop de contraintes techniques.

Ce nouveau système de contrôle sera basé sur les images satellitaires Sentinel avec une résolution de 10 mètres, et une photo prise tous les 3 à 5 jours sur chaque parcelle afin de déterminer le couvert végétal.

Plusieurs étapes vont en découler :

- Prise de photos par le satellite puis envoi des images vers une plateforme d'intelligence artificielle qui comparera ces données avec la déclaration des agriculteurs.
- Un système de feu tricolore se mettra alors en route : vert (conforme), orange (doute) et rouge (erreur)
- Des notifications seront envoyées par SMS, mails, ou par courrier aux agriculteurs de la part de l'administration.
- Nécessité pour les agriculteurs d'avoir un smartphone afin de télécharger l'application réalisant les photos géolocalisées. Même si la prise de photos est possible en zone blanche, l'envoi de celles-ci requiert dans tous les cas une connexion internet.

Testé une première fois au mois de mars sur 5 exploitations aveyronnaises nous avons fait le constat que le système est loin d'être opérationnel.

Il sera testé à plus grande échelle cet été sans impact pour les paiements 2022 afin de s'entraîner sur la modification de la déclaration.

Des questions se posent sur la mise en place de ce système :

- Comment faire si on ne dispose pas de smartphone ?
- Qu'arrivera-t-il si on se trouve en zone blanche, ou tout simplement, si on ne sait pas se servir de l'application ?
- Comment seront interprétées les photos de parcelles avec des dégâts de gibiers ou de campagnols ?
- Le Ministère va-t-il équiper tous les agriculteurs de France avec un smartphone ?
- L'agriculteur devra-t-il se déplacer toutes les semaines en cas d'anomalies ?
- La DDT aura-t-elle les moyens de traiter ces anomalies si des milliers sont détectées ?

La profession agricole n'est pas opposée à des contrôles de l'administration pour vérifier la bonne utilisation des fonds publics, cependant ce système de contrôle permanent (une photo tous les trois jours) peut être vécue comme une atteinte à notre liberté.

Elections législatives :

A la veille des élections législatives, la FDSEA, les Jeunes Agriculteurs et la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron invitent l'ensemble des candidats aveyronnais à venir échanger avec les agriculteurs de leur circonscription.

Nous sommes intimement convaincus qu'une proximité de travail et de dialogue avec les députés de notre département est essentielle pour accompagner notre agriculture dans les grandes évolutions à venir et consolider notre souveraineté alimentaire, au regard des grands enjeux économiques, sociaux, environnementaux et géopolitiques qui la traversent.

Tous les candidats sont invités.

Elles se dérouleront suivant ce calendrier :

1^{ère} circonscription :

Mardi 8 juin à 10 H sur l'exploitation de Clémence et David Bernie à Lassouts

2^{ème} circonscription :

Mercredi 9 juin à 10 H sur l'exploitation de la Chambre d'agriculture à Bernussou (Villefranche de Rouergue)

3^{ème} circonscription

Mercredi 9 juin à 21 H – Salles des Fêtes de Roquefort

Concernant le déroulé :

- Présentation de l'Agriculture Aveyronnaise,
- Temps de parole par candidat afin d'entendre les propositions pour l'agriculture. Il y aura par conséquent un temps de parole identique pour chacun. Pour une question d'équité entre les candidats, nous leur demanderons de définir 3 priorités pour l'agriculture aveyronnaise.
- Présentations de nos orientations et projets pour l'agriculture.
- Débat.

Contacts presse :

Laurent SAINT AFFRE, Président de la FDSEA : 06 14 36 52 42

Marie-Amélie VIARGUES, Secrétaire Générale : 06 78 46 45 06